Déclaration relative à la protection des données concernant le traitement de données à caractère personnel utilisées dans le cadre de services d'editing/de traduction

Pour l'Office européen des brevets (OEB), la protection de votre vie privée est de la plus haute importance. Nous nous engageons à protéger vos données à caractère personnel et à veiller au respect des droits des personnes concernées lorsque nous accomplissons nos tâches et fournissons nos services. Toutes les données à caractère personnel qui vous identifient directement ou indirectement seront traitées de manière licite, loyale et avec toutes les précautions nécessaires.

L'opération de traitement est régie par le règlement relatif à la protection des données de l'OEB (RRPD).

Les informations contenues dans la présente déclaration sont fournies en vertu des articles 16 et 17 RRPD.

La présente déclaration porte sur le traitement de données à caractère personnel contenues dans les documents faisant l'objet d'un editing et d'une traduction par les Services linguistiques.

1. Quelles sont la nature et la finalité de l'opération de traitement ?

Les données à caractère personnel sont traitées dans le cadre de la fourniture des services d'editing et de traduction sollicités.

Les demandes d'editing et/ou de traduction sont soumises par le personnel de l'OEB ou tout département de l'OEB via le formulaire de demande mis à disposition sur le site Intranet des Services linguistiques. Les documents soumis avec la demande sont ensuite édités et/ou traduits au sein des Services linguistiques. Le processus peut également inclure le formatage des documents.

Pour le processus de traduction, les membres du personnel des Services linguistiques de l'OEB utilisent un service de traduction automatique hébergé à distance mis à leur disposition. Dans ce contexte, le prestataire traite les données à caractère personnel des agents de l'OEB.

Les Services linguistiques mettent également ce service à la disposition de l'ensemble des membres du personnel de l'OEB sur leur page Intranet.

En cas d'externalisation, les documents sont envoyés via WorldServer à des prestataires externes (agence et traducteurs indépendants via l'agence), qui renvoient les fichiers via le même système. L'exemplaire original ainsi que les versions éditées/traduites des documents soumis avec les demandes sont stockés sur des systèmes fonctionnant sur les serveurs de l'OEB.

Lorsque l'editing/la traduction sollicité(e) est terminé(e), un lien vers Byblos où le document est placé est envoyé par courriel ou le document édité/traduit est joint au courriel envoyé à la personne ayant sollicité ce service.

Les documents édités/traduits sont conservés à des fins d'assurance qualité, d'efficacité et de gestion des connaissances, y compris la réutilisation de textes déjà édités/traduits pour de futures demandes.

Le traitement de vos données n'est pas censé servir à une prise de décision automatisée. Vos données à caractère personnel ne seront pas transmises à des destinataires extérieurs à l'OEB s'ils ne sont pas visés à l'article 8(1), (2) et (5) RRPD, à moins qu'un niveau de protection adéquat ne soit assuré. En l'absence d'un niveau de protection adéquat, un transfert ne peut avoir lieu que s'il est prévu des garanties appropriées et à la condition que les personnes concernées disposent de droits opposables et de voies de recours effectives, ou si les dérogations pour des situations particulières visées à l'article 10 RRPD s'appliquent.

2. Quelles données à caractère personnel traitons-nous ?

Les catégories de données à caractère personnel traitées dépendent du contenu des documents soumis pour editing, traduction ou formatage. Elles peuvent inclure, par exemple, le titre, le prénom, le nom, la date de naissance, la nationalité, les adresses postale et électronique, la signature, la profession, le poste occupé, l'organisation/l'institution, le pays, la ville, les informations relatives au CV et le numéro de téléphone. Dans des cas exceptionnels, les documents peuvent contenir d'autres catégories de données à caractère personnel.

Les catégories de personnes concernées peuvent être, par exemple, des agents de l'OEB ou des membres du Conseil d'administration.

3. Qui est responsable du traitement des données ?

Les données à caractère personnel sont traitées sous la responsabilité de la DG 4 - DP 4.4 - Administration générale agissant en qualité de responsable délégué du traitement à l'OEB.

Le traitement des données à caractère personnel est réalisé par les agents de l'OEB en charge des services d'editing et de traduction.

4. Qui a accès à vos données à caractère personnel et à qui sont-elles communiquées ?

Les données à caractère personnel contenues dans des documents envoyés aux Services linguistiques pour editing/traduction ne sont accessibles qu'aux membres du personnel de l'OEB au sein des Services linguistiques et, en cas d'externalisation, à des prestataires externes autorisés agissant au nom et pour le compte de l'OEB, et liés par des obligations contractuelles de confidentialité et de protection des données.

Les données à caractère personnel seront partagées uniquement avec des personnes habilitées qui sont responsables des opérations de traitement nécessaires. Elles ne seront pas utilisées à d'autres fins ou communiquées à d'autres destinataires.

5. Comment protégeons-nous et préservons-nous vos données ?

Nous prenons les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour préserver vos données à caractère personnel et les protéger contre la destruction, la perte ou l'altération accidentelles ou illicites, ainsi que contre toute divulgation non autorisée ou tout accès non autorisé.

Toutes les données à caractère personnel sont conservées dans des applications informatiques sécurisées conformément aux normes de sécurité de l'OEB. Des niveaux d'accès appropriés sont accordés à titre individuel aux seuls destinataires mentionnés ci-dessus.

Les mesures sécuritaires de base suivantes s'appliquent généralement :

- contrôles d'accès basés sur les principes du "besoin de savoir" et du "moindre privilège" ;
- authentification de l'utilisateur par le biais de systèmes de gestion des identités et des accès de l'OEB, y compris l'ouverture de session unique le cas échéant ;
- protection des données inactives et en transit par des mesures de sécurité appropriées, y compris le chiffrement le cas échéant ;
- renforcement des systèmes, gestion des vulnérabilités et protection contre les logiciels malveillants ;
- journaux d'audit et surveillance de sécurité ;
- protection physique des locaux de l'OEB et des centres de données ;
- procédures de détection et d'intervention en cas d'incident.

Pour les systèmes qui ne sont pas hébergés dans les locaux de l'OEB, une analyse en matière de confidentialité et de risque de sécurité a été menée. Les prestataires externes soutenant l'OEB qui traitent des

données à caractère personnel pour le compte de l'OEB sont tenus de mettre en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées, et sont liés par des obligations contractuelles afférentes à la protection des données.

6. Comment pouvez-vous accéder à vos données, les rectifier et les recevoir, en demander l'effacement, en limiter le traitement ou vous opposer à celui-ci ? Vos droits peuvent-ils être restreints ?

Les utilisateurs ont le droit d'accéder à leurs données à caractère personnel, de les rectifier et de les recevoir, de les effacer, de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé, ainsi que d'en limiter le traitement et/ou de s'opposer à celui-ci (articles 18 à 24 RRPD).

Si vous souhaitez exercer l'un de ces droits, veuillez envoyer une demande écrite en ce sens au responsable délégué du traitement à l'adresse suivante : dpl.pd44@EPO.org.

Afin de nous permettre de répondre plus rapidement et précisément, vous devez toujours assortir votre demande de certaines informations préliminaires. Nous vous encourageons par conséquent à remplir ce formulaire et à le transmettre avec votre demande.

Nous répondrons à votre demande dans les meilleurs délais et, en tout état de cause, dans un délai d'un mois à compter de la réception de votre demande. Toutefois, conformément à l'article 15(2) RRPD, ce délai peut être prolongé de deux mois supplémentaires si nécessaire, compte tenu de la complexité et du nombre de demandes reçues. Toute prolongation de délai vous sera notifiée.

7. Sur quelle base juridique se fonde le traitement de vos données ?

Les données à caractère personnel sont traitées sur le fondement de l'article 5a RRPD de l'OEB : le traitement est nécessaire à l'accomplissement d'une tâche effectuée dans l'intérêt du public ou dans l'exercice de l'autorité publique dont est investi l'OEB.

Instruments juridiques applicables : article 14 CBE "Langues de l'Office européen des brevets, des demandes de brevet européen et d'autres pièces", article 31 CBE "Langues du Conseil d'administration" et article 15 du règlement d'application des articles 106 à 113 du statut des fonctionnaires et des autres agents de l'Office européen des brevets.

8. Combien de temps conservons-nous vos données ?

Les données à caractère personnel sont conservées uniquement pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire au regard de la finalité de leur traitement. Les durées de conservation applicables sont les suivantes :

- documents stockés dans Byblos et OpenText : 15 ans ;
- documents stockés dans WorldServer et mémoires de traduction stockés dans MultiTrans : 30 ans ;
- documents formatés stockés dans ServiceNow : 5 ans.

La période de conservation commence le jour de la réception de la demande (Byblos et WorldServer) ou, dans le cas des mémoires de traduction dans MultiTrans, une fois la demande envoyée.

Les fichiers contenant des données sensibles à caractère personnel représentent une très faible proportion de tous les fichiers traités et sont supprimés en toute sécurité, conformément aux principes relatifs à la protection et à la minimisation des données.

En ce qui concerne les données à caractère personnel traitées dans le cadre de l'utilisation du service de

traduction automatique à distance, les paramètres de l'outil font en sorte que les données sont supprimées immédiatement après la présentation de la traduction et ne sont plus stockées.

9. Personnes à contacter et coordonnées

Si vous avez des questions concernant le traitement de vos données à caractère personnel, veuillez contacter le responsable délégué du traitement à l'adresse dpl.pd44@epo.org

Vous pouvez également contacter notre responsable de la protection des données à l'adresse dpo@epo.org.

Réexamen et exercice des voies de recours

Si vous considérez que le traitement porte atteinte à vos droits en tant que personne concernée, vous avez le droit de demander un réexamen par le responsable du traitement en vertu de l'article 49 RRPD et, si vous n'êtes pas d'accord avec l'issue de ce réexamen, d'exercer des voies de recours en vertu de l'article 50 RRPD.